

RCS : NANCY Code greffe : 5402

Documents comptables

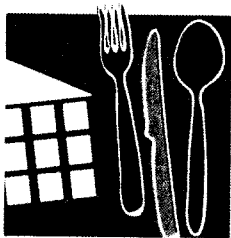
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANCY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00939 Numéro SIREN : 507 961 050 Nom ou dénomination : A B RESTAURATION
--

Ce dépôt a été enregistré le 10/06/2022 sous le numéro de dépôt 4003



SAVEURS MAISON
le goût du service

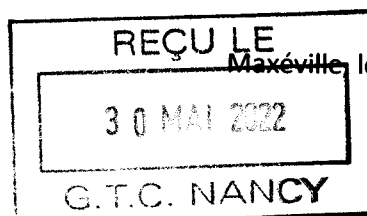
SAVEURS MAISON

34 rue du général Leclerc – 54 320 Maxéville

Tel 03 83 19 37 81

Greffes du Tribunal de commerce
De Nancy
Cité judiciaire
BP 30 108
54 003 NANCY CEDEX

N° 14 187 780 5460 €



Maxéville, le 17/05/2022

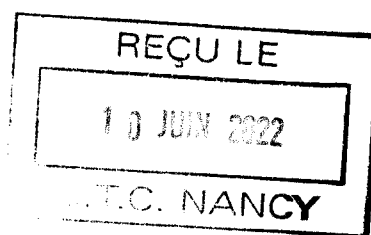
Madame, Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-joint les documents suivants relatifs au dépôt de nos comptes annuels 2018 :

- Chèque de 45,35 € à l'ordre du greffe,
- Procès-verbal et proposition d'affectation du résultat,
- Feuille de présence,
- Rapport de gestion,
- Bilan, compte de résultat et annexes au 31/12/2021,
- Rapport général du commissaire aux comptes,

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations.

Adeline Fernandez
Directrice



SAS AB RESTAURATION
34 Rue du Général Leclerc
54320 MAXEVILLE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Cellef
SAYEURS MAISON
34, Rue Général Leclerc
54320 MAXEVILLE
N° Siret : 507 961 050 00014

YZICO Nancy Technopole de Nancy Brabois 2 allée d'Evry - CS 60132 - 54603 Villers-les-Nancy Cedex
Tél. 03 83 67 69 00 - Courriel : nancy@yzico.fr - Site Internet : www.yzico.fr

SAS au capital de 17 517 000,00 € - inscrite au Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables du Grand Est et de l'Île-de-France.

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Nancy - SIREN N°790 659 098 RCS Nancy - TVA intracommunautaire FR 28 790 659 098

Sommaire

Compte rendu de l'Expert Comptable	1
A. COMPTES ANNUELS	3
Bilan	4
Compte de résultat	6
Annexe légale	7
Bilan détaillé	21
Liste simplifiée des immobilisations	25
Compte de résultat détaillé	28
B. GESTION	33
Soldes intermédiaires de gestion	34
Dossier de Gestion	35
C. LIASSE FISCALE	41

Compte rendu de l'Expert Comptable

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

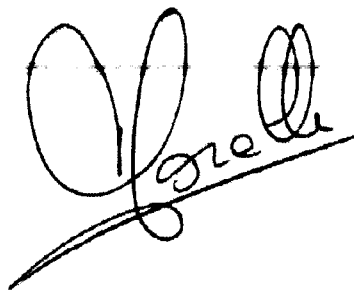
Conformément à la mission qui a fait l'objet de notre lettre en date du 05/11/2014, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS AB RESTAURATION relatifs à l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

Total bilan	849 588
Chiffre d'affaires	2 626 197
Résultat net comptable (Bénéfice)	1 685

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à Villers les Nancy
Le 25/02/2022



MORELLI Frédéric
Expert Comptable

Comptes Annuels

2021

COMPTES ANNUELS

Bilan

	Bilan	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
ACTIF				
*ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	28 380	11 861	16 519	14 521
Autres immobilisations incorporelles	15 987		15 987	
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outilla	339 777	239 207	100 570	129 566
Autres immobilisations corporelles	206 098	109 021	97 077	89 833
Immobilisations financières				
Prêts	8 050		8 050	2 300
Autres immobilisations financières	7 259		7 259	7 259
Total	605 551	360 090	245 462	243 479
*ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et autres approv.	31 457		31 457	33 146
Produits intermédiaires et finis	7 376		7 376	9 098
Créances				
Clients et comptes rattachés	345 343	6 054	339 289	368 214
Fournisseurs débiteurs	5 520		5 520	
Personnel	28 614		28 614	28 571
Etat, Impôts sur les bénéfices	50 098		50 098	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	14 810		14 810	5 555
Autres créances	4 091		4 091	2 500
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				2 100
Disponibilités	112 196		112 196	255 507
Charges constatées d'avance	10 676		10 676	10 840
Total	610 181	6 054	604 127	715 531
*COMPTES DE REGULARISATION				
Total				
TOTAL ACTIF	1 215 732	366 143	849 588	959 010

Bilan

	Net 31/12/20	Net 31/12/20
PASSIF		
* CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	200 000	200 000
Réserve légale	20 000	20 000
Report à nouveau	321 362	200 245
Résultat de l'exercice	1 685	111 488
Total	543 047	531 733
*AUTRES FONDS PROPRES		
Total		
*PROV./ RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour charges	24 420	32 655
Total	24 420	32 655
*DETTES		
<i>Emprunts</i>	<i>26 467</i>	<i>52 700</i>
<i>Découverts et concours bancaires</i>	<i>11</i>	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	26 478	52 700
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	150 276	187 100
<i>Personnel</i>	<i>58 183</i>	<i>57 337</i>
<i>Organismes sociaux</i>	<i>42 965</i>	<i>43 055</i>
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		<i>43 888</i>
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	<i>22</i>	<i>3 680</i>
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	<i>4 197</i>	<i>6 862</i>
Dettes fiscales et sociales	105 367	154 821
Total	282 121	394 622
TOTAL PASSIF	849 588	959 010

Compte de résultat

	du 01/01/2021 au 31/12/2021 12 mois		du 01/01/2020 au 31/12/2020 12 mois		Variation absolue (montants)	
PRODUITS						
Production vendue	2 626 197	100,00	2 607 200	100,00	18 997	0,73
CHIFFRE D'AFFAIRES	2 626 197	100,00	2 607 200	100,00	18 997	0,73
Production stockée	-1 722	-0,07	730	0,03	-2 452	-335,96
Total	2 624 475	99,93	2 607 930	100,03	16 545	0,63
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de matières premières	1 278 710	48,69	1 263 834	48,47	14 877	1,18
Var. Stock de matières premières	1 689	0,06	-271	-0,01	1 960	-723,23
Total	1 280 399	48,75	1 263 563	48,46	16 837	1,33
MARGE SUR M/SES ET MAT	1 344 076	51,18	1 344 367	51,56	-292	-0,02
PRODUITS						
Subventions d'exploitation	5 000	0,19	47 004	1,80	-42 004	-89,36
Autres produits	40 443	1,54	35 194	1,35	5 249	14,91
Total	45 443	1,73	82 198	3,15	-36 755	-44,72
CHARGES						
Autres achats et charges externes	249 395	9,50	239 522	9,19	9 873	4,12
Impôts, taxes et versements assimilés	44 568	1,70	49 088	1,88	-4 521	-9,21
Salaires et Traitements	790 852	30,11	735 659	28,22	55 193	7,50
Charges sociales	238 544	9,08	179 315	6,88	59 228	33,03
Amortissements et provisions	66 992	2,55	65 938	2,53	1 054	1,60
Autres charges	1 461	0,06	13		1 448	NS
Total	1 391 810	53,00	1 269 534	48,69	122 276	9,63
RESULTAT D'EXPLOITATION	-2 292	-0,09	157 031	6,02	-159 322	-101,46
Charges financières	366	0,01	601	0,02	-235	-39,08
Résultat financier	-366	-0,01	-601	-0,02	235	-39,08
RESULTAT COURANT	-2 658	-0,10	156 429	6,00	-159 088	-101,70
Produits exceptionnels	80		297	0,01	-217	-73,02
Charges exceptionnelles	3 731	0,14	1 350	0,05	2 381	176,35
Résultat exceptionnel	-3 651	-0,14	-1 053	-0,04	-2 597	246,54
Impôts sur les bénéfices	-7 994	-0,30	43 888	1,68	-51 882	-118,21
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 685	0,06	111 488	4,28	-109 803	-98,49

Comptes Annuels

2021

Annexe légale

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : **SAS AB RESTAURATION**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/2021** , dont le total est de **849 588 euros** et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un **bénéfice de 1 685 euros**.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-01 du 20 avril 2018 modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014..

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 7 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 10 ans
- * Matériel de transport : 3 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 7 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Règles et méthodes comptables

Les engagements correspondants ont été comptabilisés intégralement sous la forme d'une provision.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La société SAS AB RESTAURATION constate que la crise sanitaire liée à l'épidémie du covid 19 n'a pas eu d'impact significatif sur son activité.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	À l'ouverture d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	18 920	9 460		28 380
Immobilisations incorporelles	18 920	9 460		28 380
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	351 703	10 758	22 684	339 777
- Installations générales, agencements aménagements divers	151 650	27 583		179 234
- Matériel de transport	10 728			10 728
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 137			16 137
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	530 218	38 341	22 684	545 875
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	9 559	5 750		15 309
Immobilisations financières	9 559	5 750		15 309
ACTIF IMMOBILISE	558 697	53 551	22 684	589 564

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	9 460	38 341	5 750	53 551
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	9 460	38 341	5 750	53 551
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service		22 684		22 684
Diminutions de l'exercice		22 684		22 684

Notes sur le bilan

	Augmentation ou Diminution N	Augmentation ou Diminution N-1	Diminution N-2	Augmentation ou Diminution N-3
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 399	7 462		11 861
Immobilisations incorporelles	4 399	7 462		11 861
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	222 137	39 754	22 684	239 207
- Installations générales, agencements aménagements divers	67 012	19 096		86 108
- Matériel de transport	10 728			10 728
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 942	1 243		12 185
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	310 819	60 094	22 684	348 229
ACTIF IMMOBILISE	315 218	67 556	22 684	360 090

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 474 461 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances moins d'un an	Echéances plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	8 050		8 050
Autres	7 259		7 259
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	345 343	345 343	
Autres	103 133	103 133	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	10 676	10 676	
Total	474 461	459 152	15 309
Prêts accordés en cours d'exercice	5 750		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Divers - produits à recevoir	4 091
Total	4 091

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 200 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 200,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations et reprises de l'exercice	Dotations et reprises de l'exercice	Dotations et reprises de l'exercice	Provisions au 31/12 de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	32 655	1 394	9 629		24 420
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	32 655	1 394	9 629		24 420
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		1 394			
Financières					
Exceptionnelles					

Changement de méthode pour le calcul de l'engagement retraite. La méthode de l'ANC vient se substituer à la méthode du prorata temporis.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 282 121 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant en €	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	11	11		
- à plus de 1 an à l'origine	26 467	26 467		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	150 276	150 276		
Dettes fiscales et sociales	105 367	105 367		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Total	282 121	282 121		
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	26 233			

Prêt de 130 000€ consenti le 28 décembre 2017, avec l'intervention de la société France Active Garantie en qualité de co-preneur de risque, et dans le cadre du Fonds "Loi Galland"

Charges à payer

	Montant en €
Fourn. fact. non parvenues	14 406
Intérêts courus	11
Provision congés payés	57 916
Charges sociales congés payés	18 496
Etat autres charges payer	852
Cet	2 238
Total	93 919

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges financières	Charges exceptionnelles
Chges constatées d avance	10 676		
Total	10 676		

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Interêts des emprunts</i>	129
Autres engagements donnés	129
Total	129
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 24 420 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 24 420 euros

L'indemnité de départ en retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés en fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0.99%
- Taux de croissance des salaires : 1.50%
- Age de départ à la retraite : 64 ans (non cadres) ou 66 ans (cadres)
- Taux de rotation du personnel : 1.5% (cadres) ou 2% (non cadres)
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2014.2016

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Bilan détaillé

	Brut 31/12/20	Amortissements Dépréciations 31/12/20	Net 31/12/20	Net 31/12/21
ACTIF				
*ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés				
205000 - Concessions et droits similaires	28 380,00		28 380,00	18 920,00
280500 - Amortis. concess. & droits simil.		11 861,10	-11 861,10	-4 399,15
	28 380,00	11 861,10	16 518,90	14 520,85
Autres immobilisations incorporelles				
237000 - Avances sur immobilisat. incorporel	15 987,00		15 987,00	
	15 987,00		15 987,00	
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage				
215800 - Matériel de restauration	339 776,85		339 776,85	351 703,31
281580 - Installations, matériel		239 207,24	-239 207,24	-222 137,35
	339 776,85	239 207,24	100 569,61	129 565,96
Autres immobilisations corporelles				
218100 - Instal.gales, agenct, aménagt.div.	179 233,68		179 233,68	151 650,28
218200 - Matériel de transport	10 728,01		10 728,01	10 728,01
218300 - Matériel de bureau	10 657,77		10 657,77	10 657,77
218400 - Mobilier	5 478,91		5 478,91	5 478,91
281810 - Amort ag cons divers		86 108,07	-86 108,07	-67 012,01
281820 - Amort matériel transport		10 728,01	-10 728,01	-10 728,01
281830 - Autres immobilisations corp.		10 657,77	-10 657,77	-10 197,15
281840 - Amortis. mobilier		1 527,44	-1 527,44	-744,74
	206 098,37	109 021,29	97 077,08	89 833,06
Immobilisations financières				
Prêts				
274300 - Prêts au personnel	8 050,00		8 050,00	2 300,00
	8 050,00		8 050,00	2 300,00
Autres immobilisations financières				
275500 - Cautionnements	7 258,98		7 258,98	7 258,98
	7 258,98		7 258,98	7 258,98
Total	605 551,20	360 089,63	245 461,57	243 478,85
*ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
311000 - Stock matières premières	31 456,63		31 456,63	33 145,52
	31 456,63		31 456,63	33 145,52
Produits intermédiaires et finis				
355100 - Stock produits finis	7 375,90		7 375,90	9 097,90
	7 375,90		7 375,90	9 097,90
Créances				
Clients et comptes rattachés				
411000 - Clients	338 956,25		338 956,25	367 931,76

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
416000 - Clients douteux	6 386,77		6 386,77	5 415,90
491000 - Prov. dépréciations clients		6 053,81	-6 053,81	-5 133,55
	345 343,02	6 053,81	339 289,21	368 214,11
Fournisseurs débiteurs				
409700 - Fournisseurs - autres avoirs	5 520,00		5 520,00	
	5 520,00		5 520,00	
Personnel				
421000 - Rémunérations dues	1 271,62		1 271,62	1 993,51
425001 - Personnel - avances et acomptes	37,32		37,32	170,44
431000 - Urssaf	27 305,00		27 305,00	26 406,62
	28 613,94		28 613,94	28 570,57
Etat, Impôts sur les bénéfices				
444000 - Etats - is	48 132,00		48 132,00	
444200 - Créances sur l'état - carry back	1 966,00		1 966,00	
	50 098,00		50 098,00	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
445662 - Tva autres biens et services	2 263,10		2 263,10	2 199,97
445670 - Crédit de tva à reporter	8 619,00		8 619,00	
445801 - Régularisation tva collectée				113,58
445803 - Regul tva ded-actif	1 660,16		1 660,16	140,00
445860 - Tva s/factures non parvenues	2 267,27		2 267,27	3 101,59
	14 809,53		14 809,53	5 555,14
Autres créances				
468700 - Divers - produits à recevoir	4 091,27		4 091,27	2 500,00
	4 091,27		4 091,27	2 500,00
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
409100 - Fournisseurs - acomptes s/commande				2 100,00
				2 100,00
Disponibilités				
512200 - Bnp paribas	110 578,11		110 578,11	253 781,20
530000 - Caisse	1 617,90		1 617,90	1 726,10
	112 196,01		112 196,01	255 507,30
Charges constatées d'avance				
486000 - Chges constatées d'avance	10 676,32		10 676,32	10 840,29
	10 676,32		10 676,32	10 840,29
Total	610 180,62	6 053,81	604 126,81	715 530,83
*COMPTES DE REGULARISATION				
Total				
TOTAL ACTIF	1 215 731,82	366 143,44	849 588,38	959 009,68

Bilan détaillé

	Niveau 31/12/21	Niveau 31/12/20
PASSIF		
* CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel		
101300 - Capital social	200 000,00	200 000,00
Réserve légale	200 000,00	200 000,00
106100 - Réserve légale	20 000,00	20 000,00
Report à nouveau	20 000,00	20 000,00
110000 - Report nouveau	321 362,01	220 160,03
119000 - Report à nouveau (solde débiteur)		-19 915,00
Résultat de l'exercice	321 362,01	200 245,03
Total	1 685,18	111 487,98
*AUTRES FONDS PROPRES	543 047,19	531 733,01
Total		
*PROV./ RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour charges		
153000 - Provisions pensions & obligat.simil	24 420,00	32 655,00
Total	24 420,00	32 655,00
*DETTES	24 420,00	32 655,00
<i>Emprunts</i>		
164000 - Emprunts auprès établ. de crédit	26 466,92	52 699,73
<i>Découverts et concours bancaires</i>	26 466,92	52 699,73
518600 - Intérêts courus	11,14	
	11,14	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	26 478,06	52 699,73
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - Fournisseurs	135 870,03	174 989,28
408100 - Fourn. fact. non parvenues	14 406,07	12 111,19
	150 276,10	187 100,47
<i>Personnel</i>		
427000 - Saisie sur salaire	267,00	
428200 - Provision congés payés	57 916,48	57 336,62
	58 183,48	57 336,62
<i>Organismes sociaux</i>		
437210 - Almutras mutuelle	1 988,38	1 948,16
437300 - Hamanis Retraite C & NC	5 401,63	4 888,31
437320 - Unmi prévoyance	8 674,65	4 577,69
437340 - Participation formation contin	8 404,27	8 769,25
438200 - Charges sociales congés payés	18 495,62	22 360,00
438600 - Charges payer - orga.sociaux		172,00
438700 - Charges sociales - produits à recev		339,84
	42 964,55	43 055,25

Bilan détaillé

	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
444000 - Etats - is		43 888,00
		43 888,00
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
445510 - Tva décaisser		1 991,00
445801 - Régularisation tva collectée	22,00	
445804 - Régul. tva déd. passif		1 688,60
	22,00	3 679,60
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		
442100 - Prelevement a la source	1 107,00	984,00
448600 - Etat autres charges payer	852,00	852,00
448605 - Cet	2 238,00	5 026,00
	4 197,00	6 862,00
Dettes fiscales et sociales	105 367,03	154 821,47
Total	282 121,19	394 621,67
TOTAL PASSIF	849 588,38	959 009,68

Liste simplifiée des immobilisations

Code	Désignation	Date acq.	M T	Valeur achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
205000 Concessions et droits similaires								
0000000131	mise en exploitation logiciel Adoxi	27/01/20	L 33,33	4 800,00	1 484,44	1 600,00	3 084,44	1 715,56
0000000135	MISE EN EXPLOITA°LOGICIEL ADOXIA	01/03/20	L 33,33	1 350,00	375,00	450,00	825,00	525,00
0000000132	DEVELOPPEMENT PORTAGE LOGICIEL ADX	09/04/20	L 33,33	6 400,00	1 552,59	2 133,33	3 685,92	2 714,08
0000000133	Interface de recopie trames menus	08/07/20	L 33,33	1 880,00	301,15	626,67	927,82	952,18
0000000134	LICENCES PROGOR	16/07/20	L 33,33	4 490,00	685,97	1 496,67	2 182,64	2 307,36
0000000137	Mise en exploita°logiciel ADOXIA	25/03/21	L 33,33	3 600,00		920,00	920,00	2 680,00
0000000142	LOGICIEL THL ADOXIA	25/10/21	L 33,33	2 810,00		171,72	171,72	2 638,28
0000000143	LOGICIEL CUISINE MAX	30/11/21	L 33,33	1 200,00		34,44	34,44	1 165,56
0000000144	LOGICIEL ADMR MAXEVILLE	14/12/21	L 33,33	1 850,00		29,12	29,12	1 820,88
Total du compte 205000				28 380,00	4 399,15	7 461,95	11 861,10	16 518,90
215800 Matériel de restauration								
0000000001	support four NDBR 2002	01/10/08	L 33,33	219,05	219,05		219,05	
0000000004	Four mixte pâtisserie NDBR	01/10/08	L 33,33	2 062,62	2 062,62		2 062,62	
0000000005	Rayonnages chambers froides	01/10/08	L 33,33	6 274,24	6 274,24		6 274,24	
0000000009	Chariot echelle inox NDBR	01/10/08	L 33,33	305,00	305,00		305,00	
0000000012	Lave mains salle patisserie	01/10/08	L 20,00	463,12	463,12		463,12	
0000000014	Scelleuse barquette HMI	04/03/09	L 20,00					
0000000019	Cellule de refroidissement bonnet	23/02/10	L 20,00	15 456,19	15 456,19		15 456,19	
0000000016	Echelles 2	23/03/10	L 50,00	425,00	425,00		425,00	
0000000017	Echelles 2	01/04/10	L 50,00	425,00	425,00		425,00	
0000000018	Chambre froide	26/10/10	L 14,29	12 614,00	12 614,00		12 614,00	
0000000020	Scelleuse rescaset	28/01/11	L 50,00	2 751,50	2 751,50		2 751,50	
0000000053	Chambre froide	19/12/11	L 14,29	12 860,34	12 860,34		12 860,34	
0000000054	Thermoscelleuse Rescaset	27/12/11	L 33,33	2 680,00	2 680,00		2 680,00	
0000000055	Four mixte électrique PREV	30/01/12	L 20,00	16 500,00	16 500,00		16 500,00	
0000000027	Thermoscelleuse Metro	07/08/13	L 33,33					
0000000028	Lave mains Horis	27/12/13	L 20,00	858,00	858,00		858,00	
0000000029	Gecam thermoscel.manuel 3102	03/01/14	L 50,00					
0000000030	Conteneurs livraison crêche	06/03/14	L 33,33	280,50	280,50		280,50	
0000000031	Conteneurs livraison crêche	06/03/14	L 33,33	1 326,00	1 326,00		1 326,00	
0000000032	Imprimante étiquettes menu	02/04/14	L 50,00	1 514,22	1 514,22		1 514,22	
0000000034	Robot coupe DEPATECH	22/01/15	L 33,33					
0000000036	Scelleuse manupack + 2 empreint	18/11/15	L 33,33	6 196,08	6 196,08		6 196,08	
0000000037	Matériels chariots et accessoire	19/11/15	L 33,33	3 442,79	3 442,79		3 442,79	
0000000061	Cuisine centrale	31/03/16	L 14,29	43 036,00	29 220,04	6 147,99	35 368,03	7 667,97
0000000062	Bloc 4 feux gaz	31/03/16	L 14,29	3 355,00	2 277,96	479,29	2 757,25	597,75
0000000063	Friteuse électrique Turbofrit	31/03/16	L 14,29	3 613,00	2 453,10	516,14	2 969,24	643,76
0000000064	Marmite chauffe directe gaz	31/03/16	L 14,29	5 936,00	4 030,36	848,00	4 878,36	1 057,64
0000000065	Groupe à air à distance PROFROID	15/06/16	L 14,29	11 075,00	7 189,95	1 582,14	8 772,09	2 302,91
0000000072	Cellule de refroidissement	18/08/16	L 14,29	13 000,00	8 114,67	1 857,14	9 971,81	3 028,19
0000000066	Trancheur électrique à courroie	17/11/16	L 14,29	4 142,96	2 439,74	591,85	3 031,59	1 111,37
0000000075	BLIXER 4	31/08/17	L 14,29			612,02		
0000000076	DISTRICAFE AUTOBAR	31/08/17	L 14,29			995,31		
0000000077	DISTRIBUTEUR	31/08/17	L 14,29			607,04		
0000000078	CELLULE REFROID BONNET	31/08/17	L 14,29			1 137,17		
0000000079	USTENSILES CUISINE 1	31/08/17	L 14,29	4 639,14	2 210,94	662,73	2 873,67	1 765,47
0000000080	USTENSILES CUISINE 2	31/08/17	L 14,29	1 161,40	553,50	165,91	719,41	441,99



YZICO

conseil & expertise

SAS AB RESTAURATION

Comptes Annuels

Liste simplifiée des immobilisations

Report

215800 Matériel de restauration

Code	Désignation	Date acq. M T	Valeur Achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
0000000081	DISTRIBUTEUR CAFE/LAIT AUTOBAR	31/08/17 L 14,29			718,22		
0000000082	HOTTE	31/08/17 L 14,29	14 848,02	7 076,36	2 121,14	9 197,50	5 650,52
0000000083	ENREGISTREUR TEMPERATURE	31/08/17 L 14,29	5 987,63	2 853,61	855,37	3 708,98	2 278,65
0000000084	ARMOIRE HAUTE	31/08/17 L 14,29	1 707,15	813,61	243,88	1 057,49	649,66
0000000085	CHAMBRE FROIDE NEGATIVE	31/08/17 L 14,29	11 497,28	5 479,46	1 642,47	7 121,93	4 375,35
0000000086	CHAMBRE FROIDE POSITIVE	31/08/17 L 14,29	21 094,01	10 053,14	3 013,43	13 066,57	8 027,44
0000000087	ARMOIRE A GRILLE POSITIVE	31/08/17 L 14,29	3 920,68	1 868,55	560,10	2 428,65	1 492,03
0000000088	FRITEUSE	31/08/17 L 14,29	4 434,43	2 113,39	633,49	2 746,88	1 687,55
0000000089	FEU	31/08/17 L 14,29	3 829,27	1 824,99	547,04	2 372,03	1 457,24
0000000090	PLAQUE	31/08/17 L 14,29	2 640,83	1 258,58	377,26	1 635,84	1 004,99
0000000091	SAUTEUSE	31/08/17 L 14,29	7 569,69	3 607,61	1 081,38	4 688,99	2 880,70
0000000092	MARMITE	31/08/17 L 14,29	6 598,85	3 144,92	942,69	4 087,61	2 511,24
0000000093	BATTEUR MELANGEUR	31/08/17 L 14,29	8 589,13	3 144,92	942,69	4 087,61	4 501,52
0000000094	EQUIPEMENT FRIGO	31/08/17 L 14,29	12 270,63	5 848,04	1 752,95	7 600,99	4 669,64
0000000095	LAVE USTENSILE	31/08/17 L 14,29	6 145,63	2 928,94	877,95	3 806,89	2 338,74
0000000096	ADOUCCISSEUR	31/08/17 L 14,29	4 913,92	2 341,92	701,99	3 043,91	1 870,01
0000000097	MIXEUR PLONGEANT MP 550 ULTRA	31/10/17 L 14,29			365,45		
0000000099	SCELLEUSE MANUELLE	23/10/18 L 14,29	4 426,68	1 384,21	632,38	2 016,59	2 410,09
0000000109	TURBO ROBOT COUPE	09/05/19 L 50,00	1 044,00	858,40	185,60	1 044,00	
0000000118	Mixeur BLIXER4VV	02/03/20 L 14,29	1 879,00	222,94	268,43	491,37	1 387,63
0000000119	FOUR MIXTE EQUAJET STE FAMILLE	04/06/20 L 14,29	14 000,00	1 150,00	2 000,00	3 150,00	10 850,00
0000000120	FOUR MIXTE EQUAJET INJECTION ELECTR	21/08/20 L 14,29	14 000,00	722,22	2 000,00	2 722,22	11 277,78
0000000121	COUPE LEGUMES TRS CLASSIC	31/08/20 L 14,29	1 010,00	48,50	144,29	192,79	817,21
0000000138	TRANSPALETTE ELECTRIQUE 1.5T	05/03/21 L 14,29	6 298,00		739,77	739,77	5 558,23
0000000145	THERMOSCELLEUSE	06/09/21 L 14,29	4 459,88		203,53	203,53	4 256,35
Total du compte 215800			339 776,86	203 888,22	39 754,23	239 207,24	100 569,62

218100 Instal.gales, agenc, aménagt.div.

0000000038	Signalétique	23/10/12 L 25,00	1 086,90	1 086,90		1 086,90	
0000000039	Amménagement labo	26/02/14 L 20,00	6 626,50	6 626,50		6 626,50	
0000000040	Aménagement poste froid	19/01/15 L 20,00	5 365,25	5 365,25		5 365,25	
0000000042	Aménagement électrique	30/11/15 L 14,29	6 668,05	4 844,93	952,58	5 797,51	870,54
0000000041	Groupes froid Eurotech	21/12/15 L 14,29	24 500,00	17 597,22	3 500,00	21 097,22	3 402,78
0000000058	Chambre froide	31/12/15 L 14,29	11 517,00	8 240,11	1 645,28	9 885,39	1 631,61
0000000067	Chambre froide habillage mur	20/01/16 L 14,29	1 296,00	915,93	185,14	1 101,07	194,93
0000000056	Tourelle cuisine principale	26/01/16 L 20,00	4 190,00	4 190,00		4 190,00	
0000000068	Aménagt cuisine-maçonnerie	29/01/16 L 10,00	8 420,02	4 144,51	842,00	4 986,51	3 433,51
0000000069	Sas entrée cuisine	10/05/16 L 10,00	9 899,00	4 594,79	989,90	5 584,69	4 314,31
0000000070	Hono archi chambre froide	11/07/16 L 14,29	4 500,00	2 875,01	642,86	3 517,87	982,13
0000000103	RAYONNAGE CUISINE CENTRALE	18/10/19 L 20,00	3 580,00	861,19	716,00	1 577,19	2 002,81
0000000104	CELLULE DE REFROIDISSEMENT	28/10/19 L 20,00	10 750,00	2 526,25	2 150,00	4 676,25	6 073,75
0000000111	TRAVAUX BUREAUX	30/11/19 L 10,00	20 373,62	2 172,22	2 000,00	4 172,22	16 201,40
0000000122	Stores bureaux	06/05/20 L 10,00	2 230,00	145,57	223,00	368,57	1 861,43
0000000123	INSTALLA°VIDEOSURVEILLANCE	29/05/20 L 10,00	1 629,14	95,94	162,91	258,85	1 370,29
0000000124	VESTIAIRES	02/06/20 L 10,00	4 494,25	260,92	449,43	710,35	3 783,90
0000000125	VESTIAIRE VAND STE FAMILLE	17/07/20 L 10,00	643,00	29,29	64,30	93,59	549,41
0000000126	INSTALLA°DIJONCTEUR	16/10/20 L 10,00	1 368,50	28,51	136,85	165,36	1 203,14
0000000128	ALIMENTAT°CHAMBRE FROIDE VAND	20/10/20 L 10,00	1 045,05	20,61	104,51	125,12	919,93
0000000127	CHAMBRE FROIDE NEGATIVE VAND	21/10/20 L 10,00	19 870,00	386,36	1 987,00	2 373,36	17 496,64
0000000130	SERRURE ANTI PANIQUE	22/12/20 L 10,00	1 598,00	4,00	159,80	163,80	1 434,20

Liste simplifiée des immobilisations

Report **218100 Instal.gales, agencet, aménagt.div.**

Code	Désignation	Date acq. M T	Valeur Achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
0000000140	INSTALLATION DIJONCTEUR	15/03/21 L 10,00	2 044,54		162,43	162,43	1 882,11
0000000141	INSTALLATION SONNETTE	15/03/21 L 10,00	848,86		67,44	67,44	781,42
0000000139	CELLULE DE REFROIDISSEMENT	16/03/21 L 10,00	24 690,00		1 954,63	1 954,63	22 735,37
Total du compte 218100			179 233,68	67 012,01	19 096,06	86 108,07	93 125,61

218200 Matériel de transport

0000000043	Peugeot Partner	11/07/11 L 33,33	10 728,01	10 728,01		10 728,01	
Total du compte 218200			10 728,01	10 728,01		10 728,01	

218300 Matériel de bureau

0000000044	Ordinateur	07/07/11 L 33,33	566,89	566,89		566,89	
0000000045	Imprimante Minolta	01/01/12 L 33,33	546,78	546,78		546,78	
0000000046	PC lenovo	22/03/12 L 33,33	507,44	507,44		507,44	
0000000047	PC toshiba Pro C870	05/09/12 L 33,33	596,08	596,08		596,08	
0000000048	Ordinateur HP P3500MT SEGOLENE	04/01/13 L 33,33	541,76	541,76		541,76	
0000000049	Ecran Acer G236 SEGOLENE	04/01/13 L 33,33	111,12	111,12		111,12	
0000000050	Ordinateur terra business ADELIN	30/09/14 L 33,33	1 355,00	1 355,00		1 355,00	
0000000071	Ordinateur TERRA COMPTABLE	30/09/16 L 33,33	1 943,90	1 943,90		1 943,90	
0000000073	Imprimante étiquettes	08/12/16 L 33,33	1 615,00	1 615,00		1 615,00	
0000000098	PC ALL IN ONE TERRA PC2205	21/06/17 L 33,33	1 883,80	1 883,80		1 883,80	
0000000114	MINI PC INTEL NUC8I3BEH	04/11/19 D 41,67	990,00	529,38	460,62	990,00	
Total du compte 218300			10 657,77	10 197,15	460,62	10 657,77	

218400 Mobilier

0000000105	CAISSONS	08/10/19 L 14,29	343,00	60,30	49,00	109,30	233,70
0000000110	4 BUREAUX	10/10/19 L 14,29	1 502,80	262,99	214,69	477,68	1 025,12
0000000106	ARMOIRES	25/10/19 L 14,29	585,00	98,89	83,57	182,46	402,54
0000000107	ARMOIRE BASSE SILVER CHENEDL	25/10/19 L 14,29	420,00	71,00	60,00	131,00	289,00
0000000108	CAISSON 3T NOYER	25/10/19 L 14,29	165,00	27,89	23,57	51,46	113,54
0000000112	ARMOIRE BASSE 2P	04/12/19 L 14,29	172,00	26,41	24,57	50,98	121,02
0000000113	COMMODE 2P	12/12/19 L 14,29	149,17	22,43	21,31	43,74	105,43
0000000136	ARMOIRES RIDEAUX	12/03/20 L 14,29	375,00	43,01	53,57	96,58	278,42
0000000129	TERRASSES MAXE -VAND	23/06/20 L 14,29	1 766,94	131,82	252,42	384,24	1 382,70
Total du compte 218400			5 478,91	744,74	782,70	1 527,44	3 951,47

275500 Cautionnements

0000000074	Cautionnements	01/01/16 N	5 503,98				5 503,98
0000000100	DEPOT GARANTIE BNP	27/03/18 N	1 755,00				1 755,00
Total du compte 275500			7 258,98				7 258,98

Total de la liste simplifiée

581 514,21 296 969,28 67 555,56 360 089,63 221 424,58

Répartition des dotations économiques

67 094,94 linéaire
460,62 dégressif
variable

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/2021 au 31/12/2021 12 mois		du 01/01/2020 au 31/12/2020 12 mois		Variation relative (montants)	Variation relative (%)
PRODUITS						
Production vendue						
701001 - Repas ndbr	468 339,02	17,83	512 998,34	19,68	-44 659,32	-8,71
701002 - Repas Ars CM	37 270,57	1,42	95 318,07	3,66	-58 047,50	-60,90
701003 - Repas ars pv	206 691,27	7,87	278 002,41	10,66	-71 311,14	-25,65
701004 - Repas domicile Maxéville	261 770,61	9,97	278 014,84	10,66	-16 244,23	-5,84
701005 - Repas traiteur 10%	2 529,73	0,10	434,75	0,02	2 094,98	481,88
701006 - Repas traiteur 20%	820,50	0,03	-156,00	-0,01	976,50	-625,96
701007 - Repas Ars Pv Sandwich	2 405,34	0,09	4 058,05	0,16	-1 652,71	-40,73
701008 - Repas occasionnel 5.5%	160,00	0,01	299,14	0,01	-139,14	-46,51
701009 - Repas occasionnel 10%	441,00	0,02			441,00	
701010 - Repas admr Pam	132 440,26	5,04	143 418,13	5,50	-10 977,87	-7,65
701011 - Repas Sainte Famille	355 201,19	13,53	355 518,03	13,64	-316,84	-0,09
701013 - Repas Admr le Pain de Sucre	41 430,44	1,58	45 318,35	1,74	-3 887,91	-8,58
701014 - Repas Pumuckl adulte	29 952,63	1,14	4 588,37	0,18	25 364,26	552,79
701016 - Repas Pumuckl enfant			18 962,64	0,73	-18 962,64	-100,00
701018 - Couvent des frères Dominicains	1 619,71	0,06	5 038,10	0,19	-3 418,39	-67,85
701019 - Mairie de Rozelieures	9 373,67	0,36	5 162,51	0,20	4 211,16	81,57
701020 - Mairie de villacourt	11 776,51	0,45	9 737,40	0,37	2 039,11	20,94
701021 - Repas Mecs la chaumière	85 865,63	3,27	79 317,82	3,04	6 547,81	8,26
701022 - Repas Les Ptits Roseaux	56 360,72	2,15	27 400,38	1,05	28 960,34	105,69
701023 - Repas Sis d'Einvaux	22 213,46	0,85	10 139,63	0,39	12 073,83	119,08
701024 - Repas MARPA	48 444,95	1,84	47 150,80	1,81	1 294,15	2,74
701026 - Repas Gip les P'tits Loups	23 659,16	0,90	16 261,51	0,62	7 397,65	45,49
701027 - Repas Acn Bayon	37 443,75	1,43	16 770,36	0,64	20 673,39	123,27
701028 - Repas Admr Euron Moselle	40 698,80	1,55	42 712,68	1,64	-2 013,88	-4,71
701029 - Repas admr moselle & meurthe			13 280,29	0,51	-13 280,29	-100,00
701030 - Repas Blainville	27 516,14	1,05	30 619,15	1,17	-3 103,01	-10,13
701031 - Repas admr varangeville			2 399,19	0,09	-2 399,19	-100,00
701032 - Repas Admr Assad	90 893,84	3,46	101 952,38	3,91	-11 058,54	-10,85
701033 - Repas ars 3	29 722,18	1,13	29 048,51	1,11	673,67	2,32
701035 - Epicerie ndbr 5.50%	7 080,86	0,27	6 088,91	0,23	991,95	16,29
701036 - Repas saint sauveur	230 839,66	8,79	234 000,02	8,98	-3 160,36	-1,35
701037 - Epicerie 5.50% ars 3			1 079,15	0,04	-1 079,15	-100,00
701052 - Epicerie st sauveur 5.5%	6 224,89	0,24	6 160,66	0,24	64,23	1,04
701053 - Repas admr les mirabelliers 5.50%	80 180,94	3,05	85 646,12	3,28	-5 465,18	-6,38
701056 - Repas domicile Vandoeuvre	87 938,94	3,35	50 795,05	1,95	37 143,89	73,13
701057 - Repas Les ptits Lutins	8 683,27	0,33	1 547,73	0,06	7 135,54	461,03
701058 - Repas le Jardin de Gaia	2 398,80	0,09	2 390,72	0,09	8,08	0,34
701059 - Repas Admr Toui	111 873,41	4,26	27 290,09	1,05	84 583,32	309,94
701060 - Repas Mecs Nancy			281,52	0,01	-281,52	-100,00
701061 - Repas Maison des Lutins	5 105,54	0,19			5 105,54	
701062 - Repas EHPAD Sainte Thérèse	23 861,25	0,91			23 861,25	
701063 - Repas Petit Pas à Pont	358,58	0,01			358,58	
701064 - Repas Multi Accueil Farandole	2 767,66	0,11			2 767,66	
701065 - Repas ADMR Brin de Malice	5 515,45	0,21			5 515,45	
701066 - Repas Tennis Club Villers	1 372,75	0,05			1 372,75	

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	Variation relative montants	Var. relative (%)
701067 - Les Petites Pousses	4 173,14	0,16			4 173,14	
701068 - Repas Bulles d'éveil	2 130,22	0,08			2 130,22	
701069 - Repas Maxou et ses Doudous	1 398,97	0,05			1 398,97	
701070 - Repas CCAS TOUL	3 178,58	0,12			3 178,58	
701211 - Epicerie 20% Ste famille	2 130,30	0,08	1 798,63	0,07	331,67	18,44
701511 - Epicerie 5.5% Ste famille	7 612,15	0,29	9 300,34	0,36	-1 688,19	-18,15
702000 - Ventes de produits intermédiaires			39,93		-39,93	-100,00
706001 - Assistance technique-Mad			2 070,84	0,08	-2 070,84	-100,00
708400 - Activité annexe - mad de psl	6 330,29	0,24	4 944,48	0,19	1 385,81	28,03
	2 626 196,73	100,00	2 607 200,02	100,00	18 996,71	0,73
CHIFFRE D'AFFAIRES	2 626 196,73	100,00	2 607 200,02	100,00	18 996,71	0,73
Production stockée						
713550 - Variations stocks	-1 722,00	-0,07	729,80	0,03	-2 451,80	-335,96
	-1 722,00	-0,07	729,80	0,03	-2 451,80	-335,96
Total	2 624 474,73	99,93	2 607 929,82	100,03	16 544,91	0,63
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de matières premières						
601001 - Achats stockés - alimentation	1 181 098,31	44,97	1 188 274,62	45,58	-7 176,31	-0,60
601002 - Achats stockés-aliment. 20%	14 856,68	0,57	9 148,04	0,35	5 708,64	62,40
602610 - Emballages perdus	86 209,85	3,28	70 638,65	2,71	15 571,20	22,04
609100 - R.r.r.obtenus s/ach.mat.premières	-3 454,53	-0,13	-4 227,74	-0,16	773,21	-18,29
	1 278 710,31	48,69	1 263 833,57	48,47	14 876,74	1,18
Var. Stock de matières premières						
603100 - Variation des stocks mp	1 688,89	0,06	-270,99	-0,01	1 959,88	-723,23
	1 688,89	0,06	-270,99	-0,01	1 959,88	-723,23
Total	1 280 399,20	48,75	1 263 562,58	48,46	16 836,62	1,33
MARGE SUR M/SES ET MAT	1 344 075,53	51,18	1 344 367,24	51,56	-291,71	-0,02
PRODUITS						
Subventions d'exploitation						
741000 - Subventions d'exploitation	5 000,00	0,19	47 004,00	1,80	-42 004,00	-89,36
	5 000,00	0,19	47 004,00	1,80	-42 004,00	-89,36
Autres produits						
758000 - Pds divers gestion courante	244,38	0,01	10,87		233,51	NS
781740 - Reprise prov. créances	350,71	0,01			350,71	
791000 - Avantages en natures	25 787,47	0,98	24 068,35	0,92	1 719,12	7,14
791117 - Rbsmt ind journalières	9 674,24	0,37	7 832,96	0,30	1 841,28	23,51
791160 - Transferts de charges	4 385,86	0,17	3 281,60	0,13	1 104,26	33,65
	40 442,66	1,54	35 193,78	1,35	5 248,88	14,91
Total	45 442,66	1,73	82 197,78	3,15	-36 755,12	-44,72
CHARGES						
Autres achats et charges externes						
606100 - Eau	7 161,63	0,27	6 020,27	0,23	1 141,36	18,96
606120 - E.d.f.	34 607,83	1,32	32 184,71	1,23	2 423,12	7,53
606130 - G.d.f.	7 309,19	0,28	6 583,75	0,25	725,44	11,02
606221 - Produits d'entretien	16 822,67	0,64	18 283,66	0,70	-1 460,99	-7,99

Compte de résultat détaillé

	N-1 2020 au 31/12/2020		N 2021 au 31/12/2021		Variation N-1/N en %	
606251 - Matériel hotelier	6 789,65	0,26	4 468,60	0,17	2 321,05	51,94
606252 - Tenue du personnel	21 978,43	0,84	16 622,58	0,64	5 355,85	32,22
606260 - Carburant	11 590,99	0,44	10 103,93	0,39	1 487,06	14,72
606300 - Achats de petit équipement	1 594,39	0,06	4 143,22	0,16	-2 548,83	-61,52
606400 - Fournitures administratives	8 166,28	0,31	6 181,48	0,24	1 984,80	32,11
611001 - Laboratoire départemental	3 838,50	0,15	2 302,00	0,09	1 536,50	66,75
613000 - Loyer	25 311,00	0,96	25 310,96	0,97	0,04	
613500 - Location véhicule	29 781,25	1,13	30 483,15	1,17	-701,90	-2,30
613510 - Location copieur technique	1 680,00	0,06	1 424,68	0,05	255,32	17,92
613520 - Locations tablettes ste famille	1 308,00	0,05	1 308,00	0,05		
613530 - Locations Adoxia	3 423,00	0,13	1 100,00	0,04	2 323,00	211,18
613540 - Location So Appro	4 600,00	0,18			4 600,00	
615500 - Ent. et rep. sur b/mobiliers	8 148,34	0,31	22 510,24	0,86	-14 361,90	-63,80
615510 - Entretien véhicule	978,80	0,04	788,33	0,03	190,47	24,16
615600 - Maintenance	12 570,26	0,48	8 830,30	0,34	3 739,96	42,35
616000 - Assurances	6 743,33	0,26	6 613,88	0,25	129,45	1,96
618100 - Documentation générale			194,39	0,01	-194,39	-100,00
622600 - Honoraires	6 268,19	0,24	5 940,00	0,23	328,19	5,53
622610 - Honoraires cac	5 150,00	0,20	5 150,00	0,20		
622630 - Honoraires avocats	750,00	0,03	1 354,33	0,05	-604,33	-44,62
622640 - Honoraires cfe paie	10 059,00	0,38	10 856,00	0,42	-797,00	-7,34
622700 - Frs d'actes	42,74		43,24		-0,50	-1,16
623000 - Publicité	2 018,34	0,08	1 446,00	0,06	572,34	39,58
623800 - Divers (pourboires, dons courants)			1 000,00	0,04	-1 000,00	-100,00
624100 - Transports sur achats	80,00		43,25		36,75	84,97
625100 - Frais déplacements	3 448,92	0,13	2 066,20	0,08	1 382,72	66,92
625700 - Réceptions	1 376,28	0,05	561,82	0,02	814,46	144,97
626100 - Frais télécommunication	2 884,64	0,11	2 862,50	0,11	22,14	0,77
626200 - Affranchissements	2 047,53	0,08	2 074,11	0,08	-26,58	-1,28
627100 - Frais bancaire	865,62	0,03	666,26	0,03	199,36	29,92
	249 394,80	9,50	239 521,84	9,19	9 872,96	4,12
Impôts, taxes et versements assimilés						
631200 - Taxe d'apprentissage	5 218,33	0,20	4 818,11	0,18	400,22	8,31
633300 - Part. formation	17 984,43	0,68	22 453,29	0,86	-4 468,86	-19,90
635111 - Contribution foncière des entrepris	2 116,00	0,08	826,00	0,03	1 290,00	156,17
635112 - Cvae	2 567,00	0,10	5 148,00	0,20	-2 581,00	-50,14
635130 - Autres impts locaux	15 829,90	0,60	14 990,89	0,57	839,01	5,60
635140 - Taxes sur les véhicules sociétés	852,00	0,03	852,00	0,03		
	44 567,66	1,70	49 088,29	1,88	-4 520,63	-9,21
Salaires et Traitements						
641110 - Salaires	756 634,06	28,81	677 059,52	25,97	79 574,54	11,75
641200 - Congés payés	579,86	0,02	9 852,75	0,38	-9 272,89	-94,11
641400 - Ij prévoyance versées	7 752,21	0,30	7 939,16	0,30	-186,95	-2,35
641402 - Indemnité chômage partiel			4 769,12	0,18	-4 769,12	-100,00
641409 - Remboursement activité partielle			-4 662,06	-0,18	4 662,06	-100,00
641410 - Indemnités de rupture	98,09				98,09	
641420 - Prime macron			16 631,67	0,64	-16 631,67	-100,00
641450 - Avantages en nature	25 787,47	0,98	24 068,35	0,92	1 719,12	7,14

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/20 au 31/12/20 (12 mois)		du 01/01/20 au 31/12/20 (12 mois)	%	Variation relative (montant)	Var (%)
Charges sociales	790 851,69	30,11	735 658,51	28,22	55 193,18	7,50
645110 - Urssaf	147 791,93	5,63	143 940,17	5,52	3 851,76	2,68
645130 - Unmi prévoyance	13 671,40	0,52	10 936,37	0,42	2 735,03	25,01
645131 - Almutra mutuelle	6 486,55	0,25	6 562,60	0,25	-76,05	-1,16
645140 - Assedic	33 057,02	1,26	30 137,67	1,16	2 919,35	9,69
645300 - Caisses de retraite vauban	34 354,88	1,31	32 825,88	1,26	1 529,00	4,66
645610 - Ch. sociales s/ primes à payer			-4 740,00	-0,18	4 740,00	-100,00
645800 - Charges sociales congés payés	-4 036,38	-0,15	3 882,00	0,15	-7 918,38	-203,98
645900 - Urssaf -exoneration charges covid			-49 821,00	-1,91	49 821,00	-100,00
647500 - Médecine du travail	1 928,80	0,07	1 677,50	0,06	251,30	14,98
648000 - Autres charges de personnel	5 289,41	0,20	3 914,14	0,15	1 375,27	35,14
	238 543,61	9,08	179 315,33	6,88	59 228,28	33,03
Amortissements et provisions						
681120 - Dotation amort.	64 326,55	2,45	54 991,15	2,11	9 335,40	16,98
681510 - Dotation provision enga. retraite	1 394,00	0,05	5 813,00	0,22	-4 419,00	-76,02
681740 - Dap dépréciations actifs cir.	1 270,97	0,05	5 133,55	0,20	-3 862,58	-75,24
	66 991,52	2,55	65 937,70	2,53	1 053,82	1,60
Autres charges						
654000 - Perte / créances irrécouvrable	1 375,05	0,05			1 375,05	
658000 - Chges diverses de gestion cour	85,67		12,67		73,00	576,16
	1 460,72	0,06	12,67		1 448,05	NS
Total	1 391 810,00	53,00	1 269 534,34	48,69	122 275,66	9,63
RESULTAT D'EXPLOITATION	-2 291,81	-0,09	157 030,68	6,02	-159 322,49	-101,46
Charges financières						
661000 - Intérêts	366,27	0,01	601,23	0,02	-234,96	-39,08
	366,27	0,01	601,23	0,02	-234,96	-39,08
Résultat financier	-366,27	-0,01	-601,23	-0,02	234,96	-39,08
RESULTAT COURANT	-2 658,08	-0,10	156 429,45	6,00	-159 087,53	-101,70
Produits exceptionnels						
772000 - Pdts sur exercice antérieur	80,00				80,00	
787250 - Reprises amortissements dérogatoire			296,53	0,01	-296,53	-100,00
	80,00		296,53	0,01	-216,53	-73,02
Charges exceptionnelles						
671800 - Autres charges except. de gestion			1 350,00	0,05	-1 350,00	-100,00
672000 - Chges ex ant	501,73	0,02			501,73	
687120 - Dot. amort. exce s/immob corporel.	3 229,01	0,12			3 229,01	
	3 730,74	0,14	1 350,00	0,05	2 380,74	176,35
Résultat exceptionnel	-3 650,74	-0,14	-1 053,47	-0,04	-2 597,27	246,54
Impôts sur les bénéfices						
695000 - Impôts sur les bénéfices			44 488,00	1,71	-44 488,00	-100,00
699000 - Prod.report arrière déficits	-1 966,00	-0,07			-1 966,00	
699830 - Crédit d'impôt mécénat	-6 028,00	-0,23	-600,00	-0,02	-5 428,00	904,67

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/20 au 31/12/21 12 mois		du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	Var. absolue relative (montants)	Var. rel. (%)
RESULTAT DE L'EXERCICE	-7 994,00 1 685,18	-0,30 0,06	43 888,00 111 487,98	1,68 4,28	-51 882,00 -109 802,80	-118,21 -98,49

Comptes Annuels

2021

GESTION

Soldes intermédiaires de gestion

	01/01/2021 12 mois	2020 12 mois	01/01/2021 12 mois	2020 12 mois
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	2 626 197		2 607 200	
Coût d'achats marchandises vendues				
MARGE COMMERCIALE				
Ventes produits finis et travaux	2 619 866	99,82	2 600 185	99,70
Ventes de services	6 330	0,24	7 015	0,27
Production stockée	-1 722	-0,07	730	0,03
PRODUCTION DE L'EXERCICE	2 624 475	100,00	2 607 930	100,00
Achats de matières premières	1 278 710	48,72	1 263 834	48,46
Variation stocks matières	1 689	0,06	-271	-0,01
Cie de matières et sous-traitance	1 280 399	48,79	1 263 563	48,45
MARGE DE PRODUCTION	1 344 076	51,21	1 344 367	51,55
ACTIVITE	2 624 475	100,00	2 607 930	100,00
MARGE BRUTE GLOBALE	1 344 076	51,21	1 344 367	51,55
Autres achats et charges externes	249 395	9,50	239 522	9,18
VALEUR AJOUTEE	1 094 681	41,71	1 104 845	42,36
Subventions d'exploitation	5 000	0,19	47 004	1,80
Impôts, taxes et versements assimilés	44 568	1,70	49 088	1,88
Charges de personnel	1 029 395	39,22	914 974	35,08
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	25 718	0,98	187 787	7,20
Reprises s/ charges et Transferts	40 198	1,53	35 183	1,35
Autres produits	244	0,01	11	
Dotations aux amortissements et provisions	66 992	2,55	65 938	2,53
Autres charges	1 461	0,06	13	
RESULTAT D'EXPLOITATION	-2 292	-0,09	157 031	6,02
Charges financières	366	0,01	601	0,02
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-2 658	-0,10	156 429	6,00
Produits exceptionnels	80		297	0,01
Charges exceptionnelles	3 731	0,14	1 350	0,05
Résultat exceptionnel	-3 651	-0,14	-1 053	-0,04
Impôts sur les bénéfices	-7 994	-0,30	43 888	1,68
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 685	0,06	111 488	4,27

Dossier de Gestion

Analyse du bilan

	31/12/2020	31/12/2019
EMPLOIS		
Immobilisations incorporelles	28 380	18 920
Immobilisations corporelles	545 875	530 218
Immobilisations financières	15 309	9 559
Charges à répartir		
Réduction des capitaux propres		
Total Brut	589 564	558 697
RESSOURCES		
Capital et réserves	541 362	420 245
Rétention de résultat	366 143	320 352
Résultat	1 685	111 488
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
Provisions pour risques et charges	24 420	32 655
Comptes courants d'associés		
Total Capitaux Propres	933 611	884 740
FONDS DE ROULEMENT PROPRE	344 046	326 043
Emprunts et dettes assimilées	26 467	52 700
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	370 513	378 742
Stocks	38 833	42 243
Créances clients	345 343	373 348
Autres créances	103 133	38 726
Comptes de régularisation	10 676	10 840
Total Créances	497 985	465 157
Dettes fournisseurs	150 276	187 100
Dettes fiscales et sociales	105 367	154 821
Autres dettes		
Comptes de régularisation		
Total Dettes	255 643	341 922
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	242 341	123 235
Trésorerie active	112 196	255 507
Trésorerie passive	11	
TRESORERIE	112 185	255 507

Dossier de Gestion

Capacité d'autofinancement

	31/12/2021	31/12/2020
Résultat net	1 685	111 488
+ Dotations aux amortissements	67 556	54 991
+ Dotations aux provisions	1 394	5 813
+ Dotations pour dépréciation des actifs	1 271	5 134
- Reprises sur charges calculées	351	297
- Subventions d'investissement inscrites au C/R		
- Prix de cession d'immobilisations (775)		
+ VNC des immobilisations cédées (675)		
= Capacité d'autofinancement	71 555	177 129

	31/12/2021	31/12/2020
Excédent Brut d'Exploitation	25 718	187 787
+ Transfert de charges	39 848	35 183
+ Autres produits d'exploitation	244	11
- Autres charges d'exploitation	1 461	13
+ Quote-part des opérations faites en commun		
+ Produits financiers		
- Charges financières	366	601
+ Produits exceptionnels	80	
- Charges exceptionnelles	502	1 350
- Participation des salariés		
- Impôts sur les bénéfices	-7 994	43 888
= Capacité d'autofinancement	71 555	177 129

Dossier de Gestion

Tableau de financement

	RESSOURCES	EMPLOIS
RESSOURCES		
Capacité d'autofinancement de l'exercice	71 555	
- Réduction des fonds propres		
Autofinancement disponible	71 555	
Cessions et réduction de l'actif immobilisé		
Apports en fonds propres, en comptes courants		
Nouveaux emprunts et contrats de crédit-bail		
Subventions d'investissement		
Total des ressources	71 555	
EMPLOIS		
Distributions mises en paiement		
Remboursement de comptes courants		
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé (y compris biens pris en cr		53 551
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Remboursement en capital d'emprunts et contrats de crédit-bail		26 233
Total des emplois		79 784
Variation du fonds de roulement net global		8 229

	31/12/2019	31/12/2020	Besoin	Financement
Variation des actifs				
Stocks et en-cours	38 833	42 243		3 411
Avances et acomptes versés sur commandes		2 100		2 100
Comptes clients, comptes rattachés	345 343	373 348		28 005
Autres créances	103 133	36 626	66 507	
Comptes de régularisation	10 676	10 840		164
Variation des dettes				
Avances et acomptes reçus sur commandes				
Fournisseurs, comptes rattachés	150 276	187 100	36 824	
Dettes fiscales et sociales	105 367	154 821	49 454	
Autres dettes				
Comptes de Régularisation				
Besoins de l'exercice en fonds de roulement			119 106	
Variation de la trésorerie active	112 196	255 507		143 311
Variations de la trésorerie passive	11			11
Variation nette de trésorerie				143 322
Variation du fonds de roulement net global				24 216

Dossier de Gestion

Du résultat à la trésorerie

	Revenues	Depenses
Le résultat net comptable de votre entreprise se monte à :	1 685	
Charges déduites du résultat mais ne donnant pas lieu à une sortie en trésorerie	70 221	
Produits intégrés dans le Résultat mais ne donnant pas lieu à une entrée en trésorerie		351
Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations		
Capacité de l'entreprise à financer elle-même son cycle d'exploitation	71 555	
Votre entreprise a en plus bénéficié de ressources externes :		
Produits des cessions et réduction des immobilisations financières		
Apports en fonds propres, en comptes courants		
Nouveaux emprunts et contrats de crédit-bail contractés sur l'exercice		
Subventions obtenues sur l'exercice		
Total des ressources externes de l'exercice		
Mais votre entreprise doit financer :		
Distributions mises en paiement sur l'exercice		
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé (y compris biens financés par crédit-bail)		53 551
Réduction des fonds propres Remboursement de comptes courants		
Montant consacré au remboursement du capital des emprunts et des contrats de crédit-		26 233
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Total des besoins de financement de l'exercice		79 784
La situation de trésorerie de l'exercice précédent se montait à :	255 507	
A la fin de l'exercice, compte tenu des éléments ci-dessus, la situation de trésorerie devrait s'élever à :	247 278	
Cependant, votre entreprise doit financer son cycle d'exploitation courant qui se traduit par les éléments suivants à la fin de l'exercice en cours :		
Diminution des stocks	3 411	
Diminution des acomptes versés sur commandes	2 100	
Diminution de l'en-cours clients	28 005	
Augmentation des autres créances		66 343
Aucune variation des acomptes reçus		
Diminution de la dette auprès des fournisseurs		36 824
Diminution des dettes fiscales et sociales		49 454
Aucune variation des autres dettes		
Besoin généré par le financement du cycle d'exploitation		119 106
La situation de trésorerie à la fin de l'exercice est donc de :	128 172	

Dossier de Gestion

Tableau de bord

	31/12/2021	31/12/2020
COMPTE DE RESULTAT		
Activité	2 624 475	2 607 930
Taux de variation (en %)	0,63	0,00
Marge globale	1 344 076	1 344 367
Valeur ajoutée	1 094 681	1 104 845
Excédent Brut d'Exploitation	25 718	187 787
Résultat d'exploitation	-2 292	157 031
Résultat courant	-2 658	156 429
Résultat net	1 685	111 488
Taux (en %)	0,06	4,27
STRUCTURE FINANCIERE		
Capacité d'autofinancement	71 555	177 129
Fonds de roulement net global	370 513	378 742
Besoin en fonds de roulement	242 341	123 235
Trésorerie	112 185	255 507

Comptes Annuels

2024

LIASSE FISCALE

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS AB RESTAURATION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		34 Rue du Général Leclerc 54320 MAXEVILLE		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		5 0 7 9 6 1 0 5 0 0 0 0 1 4		Néant		*	
				Exercice N clos le,		31/12/2021	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	28 380	AG	11 861	16 518
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	15 987	AM		15 987
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	339 776	AS	239 207	100 569
		Autres immobilisations corporelles	AT	206 098	AU	109 021	97 077
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF	8 050	BG		8 050
		Autres immobilisations financières*	BH	7 258	BI		7 258
	TOTAL (II)		BJ	589 564	BK	360 089	245 461
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	31 456	BM		31 456
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	7 375	BS		7 375
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	345 343	BY	6 053	339 289
		Autres créances (3)	BZ	103 132	CA		103 132
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE		
Disponibilités		CF	112 196	CG		112 196	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	10 676	CI		10 676	
	TOTAL (III)	CJ	610 180	CK	6 053	604 126	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 199 744	1A	366 143	849 588	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS AB RESTAURATION		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 200 000)			DA	200 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	20 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	321 362
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1 685
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	543 047
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	24 420
	TOTAL (III)			DR	24 420
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	26 478
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	150 276
	Dettes fiscales et sociales			DY	105 367
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	282 121	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	849 588	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	282 121
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	11	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AB RESTAURATION										Néant ☐ *	
		Exercice N									
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC					
	Production vendue { biens * services *	FD	2 619 866	FE		FF	2 619 866				
		FG	6 330	FH		FI	6 330				
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 626 196	FK		FL	2 626 196				
	Production stockée*					FM	(1 722)				
	Production immobilisée*					FN					
	Subventions d'exploitation					FO	5 000				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	40 198				
	Autres produits (1) (11)					FQ	244				
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 669 917			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS					
	Variation de stock (marchandises)*					FT					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 278 710				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	1 688				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	249 394				
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	44 567				
	Salaires et traitements*					FY	790 851				
	Charges sociales (10)					FZ	238 543				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	64 326			
							GB				
							GC	1 270			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GD	1 394			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	1 460			
	Autres charges (12)						GF	2 672 209			
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GG	(2 291)				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										GH	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*									GI	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*									GJ	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)									GK	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)									GL	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)									GM	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									GN	
	Différences positives de change									GO	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement									GP	
	Total des produits financiers (V)									GQ	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*									GR	
	Intérêts et charges assimilées (6)									GS	
	Différences négatives de change									GT	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement									GU	
	Total des charges financières (VI)									GV	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)										GW	(366)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)											(2 658)

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS AB RESTAURATIONNéant ☐ *

		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	80	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	80	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	501	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	3 229	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	3 730	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(3 650)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(7 994)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 669 997	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 668 312	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 685	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	39 847	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Amortissements des immobilisations		3 229		
Produits exercices antérieurs			80	
Charges exercices antérieurs		502		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SAS AB RESTAURATION**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
				1		2					
						3					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	18 920	KE	9 460				
CORPORELLES	Terrains			KG		KH					
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK					
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN					
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2	KP		KQ					
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS	351 703	KT	10 757				
		Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	151 650	KW	27 583				
		Matériel de transport*		KY	10 728	KZ					
	Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	16 136	LC						
	Emballages récupérables et divers *		LE		LF						
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI					
	Avances et acomptes			LK		LL					
	TOTAL III			LN	530 218	LO	38 341				
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G	8M	8T				
		Autres participations			8U	8V	8W				
		Autres titres immobilisés			IP	IR	IS				
Prêts et autres immobilisations financières			IT	IU	IV						
TOTAL IV			LQ	9 558	LR	5 750					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	558 697	0H	0J	53 551		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste		3		4			
				1		2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		C0		D0			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV	28 380	LW	IX		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH	MI		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	22 684	MK	339 776	ML	
		Inst. gales., agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	179 233	MO	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	10 728	MR	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	16 136	MU		
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA	NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE	NF		
	TOTAL III			IY		NG	22 684	NH	545 875	NI	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		0U		M7	0W	
		Autres participations			I0		0X		0Y	0Z	
		Autres titres immobilisés			I1		2B		2C	2D	
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	15 308			
TOTAL IV			I3		NJ		NK	15 308			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		0K	22 684	0L	589 564	0M

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N clos le : 31/12/2021

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS AB RESTAURATION

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d’amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l’exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l’exercice		Montant cumulé à la fin de l’exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d’amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS AB RESTAURATIONNéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	4 399	PF	7 461	PG		PH	11 861
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	222 137	QA	39 754	QB	22 684	QC	239 207
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers	QD	67 012	QE	19 096	QF		QG	86 108
	Matériel de transport	QH	10 728	QI		QJ		QK	10 728
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	10 941	QM	1 243	QN		QO	12 185
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	310 819	QV	60 093	QW	22 684	QX	348 228
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	315 218	ØP	67 555	ØQ	22 684	ØR	360 089

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4
	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5
	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la fin
de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS AB RESTAURATIONNéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B	6C
		– corporelles	6E	6F	6G
		– titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4
		– titres de participation	9U	9V	9W
		– autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE	2 664	UF	350
	– financières	UG		UH	
	– exceptionnelles	UJ		UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AB RESTAURATION										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
		Prêts (1) (2)	UP	8 050	UR		US	8 050			
		Autres immobilisations financières	UT	7 258	UV		UW	7 258			
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux	VA	6 386		6 386					
		Autres créances clients	UX	338 956		338 956					
		Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* UO)	ZI								
		Personnel et comptes rattachés	UY	1 308		1 308					
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	27 305		27 305					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	50 098		50 098					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	14 809		14 809					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
		Groupe et associés (2)	VC								
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	9 611		9 611					
		Charges constatées d'avance	VS	10 676		10 676					
	TOTAUX			VT	474 461	VU	459 152	VV	15 308		
RENOIS	(1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice – Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD	5 750							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE								
			VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y								
		Autres emprunts obligataires (1)	7Z								
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	11		11				
			à plus d'1 an à l'origine	VH	26 466		26 466				
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A								
		Fournisseurs et comptes rattachés	8B	150 276		150 276					
		Personnel et comptes rattachés	8C	58 183		58 183					
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	42 964		42 964					
Etat et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices	8E								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	22		22					
		Obligations cautionnées	VX								
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	4 197		4 197					
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J								
		Groupe et associés (2)	VI								
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K								
		Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ								
		Produits constatés d'avance	8L								
TOTAUX			VY	282 121	VZ	282 121					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	26 232	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SAS AB RESTAURATION

Néant ☐Exercice N, clos le :
31/12/2021

I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	1 685
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	900	XE	1 752					
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	852							
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB								
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW						
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ								
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY		
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7			
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7					
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %				I8						
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions		WN						
							WO						
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ	1 394					
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8								
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3			
TOTAL I										WR	4 831		
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19% - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs								WV			
		Autres plus-values imposées au taux de 19 %								WH			
		Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WP			
		Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation								WW			
		Produit net des actions et parts d'intérêts : (2A)								WB			
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)								XB				
									I6				
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.								WZ				
	Majoration d'amortissement*								I6				
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5				
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	OV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA				
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	1F		Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC				
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)	X9	4 851	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)	YI		YG	11 852					
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)	YL								
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)	YB		Dont déduct* exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	YH								
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)	YC		Créance dégagee par le report en arriere de deficit	ZI	1 966							
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)	YD											
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2			
TOTAL II										XH	11 852		
III. RÉSULTAT FISCAL												XI <td></td>	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II)		XI							
				déficit (II moins I)				XJ	7 020				
Déficit de l'exercice reporté en arriere (entreprises à l'IS)*						ZL	7 020						
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								XL					
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN		XO					

SAS AB RESTAURATION

Exercise N

Montant

Montant

Créances dégagées par le report en arrière du déficit

1 966

Variation du produit à recevoir provenant des crédits d'impôts

6 028

Déduction fiscale exceptionnelle (art. 39 decies)

3 858

Désignation de l'entreprise SAS AB RESTAURATION		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)		K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		YJ	1
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	1
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	57 916
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
Provisions pensions & obligat. simil	8X	1 394	8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

*	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
Montant de la réintégration ou de la déduction	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise SAS AB RESTAURATION										Néant ☐ *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	209 874	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	111 487			ZD						
	Prélèvements sur les réserves	0E				ZE						
						ZF						
	TOTAL I	0F	321 361			ZG	321 362					
										ZH	321 362	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	37 962			YQ						
	Engagements de crédit-bail immobilier					YR						
	Effets portés à l'escompte et non échus					YS						
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNEMENT	Sous-traitance					YT	3 838					
	Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8				XQ	66 103					
	Personnel extérieur à l'entreprise					YU						
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	22 269					
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV						
	Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES				ST	157 183					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	249 394					
						YW	4 683					
IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE					9Z	39 884					
	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS				YX	44 567					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YY	145 990					
T.V.A.	Montant de la T.V.A. collectée					YZ	119 779					
	Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					0B	787 074					
	Montant brut des salaires *					0S						
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					ZK			%			
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *											
	Numéro du centre de gestion agréé *	XP										
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG						
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies					RH						
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AB RESTAURATION

Néant ☐ ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1	Scelleuse barquette HMI 04/03/2009	7 800		7 800	
	2	Thermoscelleuse Metro 07/08/2013	567		567	
	3	Gecam thermoscel.manuel 310 03/01/2014	4 054		4 054	
	4	Robot coupe DEPATECH 22/01/2015	1 819		1 819	
	5	BLIXER 4 31/08/2017	1 169		1 169	
	6	DISTRI CAFE AUTOBAR 31/08/2017	1 901		1 901	
	7	DISTRIBUTEUR 31/08/2017	1 159		1 159	
	8	CELLULE REFROID BONNET 31/08/2017	2 172		2 172	
	9	DISTRIBUTEUR CAFE/LAIT AUTO 31/08/2017	1 372		1 372	
	10	MIXEUR PLONGEANT MP 550 ULT 31/10/2017	667		667	
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩							
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪							
			(A)	(B)	(C)		
				(ventilation par taux)			

(A)

(B)

(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(I) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS AB RESTAURATION

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

A. ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

PLUS-VALUES REINTEGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS
 Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS AB RESTAURATION

Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ❶ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col ❷ = ❷ + ❸ + ❹ - ❺ - ❻
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ❺		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <u>SAS AB RESTAURATION</u>	Néant ☒ *
--	---

I	SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N					
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	{ - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
		5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AB RESTAURATION

Néant ☐

Exercice ouvert le : 01/01/2021 et clos le : 31/12/2021 Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	34
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	2 626 196
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	4 385
TOTAL 1	OX	2 630 581

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	244
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	5 000
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	35 462
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	40 706

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	1 394 731
Variation négative des stocks	OQ	3 410
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	67 270
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	1 460
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	1 466 873

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	1 165 328
-----------------------------	-----------------------------	----	-----------

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	1 165 328
---	----	-----------

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	2 630 581
Effectifs au sens de la CVAE	EY	34
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	0 1 / 0 1 / 2 0 2 1
Date de cessation	HR	3 1 / 1 2 / 2 0 2 1

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)
N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 (1)
1

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET 5 0 7 9 6 1 0 5 0 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AB RESTAURATION

ADRESSE (voie) 34 Rue du Général Leclerc

CODE POSTAL 54320 VILLE MAXEVILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	1 000
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique ASS Dénomination FONDATION SAINT CHARLES DE NANCY
N° SIREN (si société établie en France) 803850080 % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 1 000
Adresse : N° 58 Voie Rue des 4 Eglises
Code Postal 54000 Commune NANCY Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET

5 0 7 9 6 1 0 5 0 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AB RESTAURATION

ADRESSE (voie) 34 Rue du Général Leclerc

CODE POSTAL 54320

VILLE

MAXEVILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2021

Exercice ouvert le	01/01/2021	et clos le	31/12/2021	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
SAS AB RESTAURATION			
SIRET	5 0 7 9 6 1 0 5 0 0 0 1 4		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
34 Rue du Général Leclerc			
54320 MAXEVILLE			

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

Activités exercées	Restauration collective sous contrat	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	--------------------------------------	--	--

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31%		Bénéfice imposable à 28%		Déficit	1
	Bénéfice imposable à 15 %	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%			

2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15 %		
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées art. 238 quinquies		

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A	
Entreprises nouvelles art. 44 septies		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies		Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	
				Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W	
--	--

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-1-1 quinquies C), cocher la case	
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, l'adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité
---	--

Nom et coordonnées	ECF	Viseur conventionné	Visa : CGA
- du prestataire (ECF):			
- du comptable : SA YZICO.			
2 Allée D'EVRY 54600 VILLERS LES NANCY			
- du conseil :			
- du CGA ou du viseur conventionné :			
- N° d'agrément :			

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD
2021

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a	Payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾		(c)		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		(e)		
		(f)		
		(g)		
		(h)		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾		(i)		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾	Total (a à h)			

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)	MVLT réalisée au cours de l'exercice	
	MVLT restant à reporter	

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

CA17PROREC

Désignation de l'entreprise SAS AB RESTAURATION

34 Rue du Général Leclerc

54320 MAXEVILLE

[illegible]

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

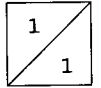
CA18CHAPAY

Désignation de l'entreprise SAS AB RESTAURATION

34 Rue du Général Leclerc

54320 MAXEVILLE

[illegible]

CA20CHAAVA

54320 MAXEVILLE

[illegible]

A B RESTAURATION

Société par Actions Simplifiée au capital de 200.000 €

34 Rue Général Leclerc

54320 MAXEVILLE

R.C.S Nancy 507.961.050

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2021

AB RESTAURATION

Société par actions simplifiée au capital de 200.000 €

34 Rue du Général Leclerc

54 320 MAXEVILLE

R.C.S Nancy 507.961.050

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AB Restauration relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du conseil stratégique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

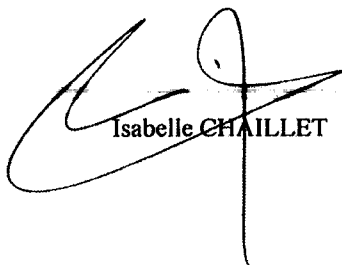
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Villers-lès-Nancy, le 2 mai 2022

NEXIOM AUDIT
Commissaire aux Comptes



Isabelle CHAILLET

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
ACTIF				
*ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	28 380	11 861	16 519	14 521
Autres immobilisations incorporelles	15 987		15 987	
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage	339 777	239 207	100 570	129 566
Autres immobilisations corporelles	206 098	109 021	97 077	89 833
Immobilisations financières				
Prêts	8 050		8 050	2 300
Autres immobilisations financières	7 259		7 259	7 259
Total	605 551	360 090	245 462	243 479
*ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et autres approv.	31 457		31 457	33 146
Produits intermédiaires et finis	7 376		7 376	9 098
Créances				
Clients et comptes rattachés	345 343	6 054	339 289	368 214
Fournisseurs débiteurs	5 520		5 520	
Personnel	28 614		28 614	28 571
Etat, Impôts sur les bénéfices	50 098		50 098	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	14 810		14 810	5 555
Autres créances	4 091		4 091	2 500
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				2 100
Disponibilités	112 196		112 196	255 507
Charges constatées d'avance	10 676		10 676	10 840
Total	610 181	6 054	604 127	715 531
*COMPTES DE REGULARISATION				
Total				
TOTAL ACTIF	1 215 732	366 143	849 588	959 010

Bilan

	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
PASSIF		
* CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	200 000	200 000
Réserve légale	20 000	20 000
Report à nouveau	321 362	200 245
Résultat de l'exercice	1 685	111 488
Total	543 047	631 733
*AUTRES FONDS PROPRES		
Total		
*PROV/ RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour charges	24 420	32 655
Total	24 420	32 655
*DETTES		
<i>Emprunts</i>	<i>26 467</i>	<i>52 700</i>
<i>Découverts et concours bancaires</i>	<i>11</i>	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	26 478	52 700
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	150 276	187 100
<i>Personnel</i>	<i>58 183</i>	<i>57 337</i>
<i>Organismes sociaux</i>	<i>42 965</i>	<i>43 055</i>
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		<i>43 888</i>
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	<i>22</i>	<i>3 680</i>
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	<i>4 197</i>	<i>6 862</i>
Dettes fiscales et sociales	105 367	154 821
Total	282 121	394 622
TOTAL PASSIF	849 588	959 010

Compte de résultat

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Production vendue	2 626 197	100,00	2 607 200	100,00	18 997	0,73
CHIFFRE D'AFFAIRES	2 626 197	100,00	2 607 200	100,00	18 997	0,73
Production stockée	-1 722	-0,07	730	0,03	-2 452	-335,96
Total	2 624 475	99,93	2 607 930	100,03	16 545	0,63
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de matières premières	1 278 710	48,69	1 263 834	48,47	14 877	1,18
Var. Stock de matières premières	1 689	0,06	-271	-0,01	1 960	-723,23
Total	1 280 399	48,75	1 263 563	48,46	16 837	1,33
MARGE SUR M/SES ET MAT	1 344 076	51,18	1 344 367	51,56	-292	-0,02
PRODUITS						
Subventions d'exploitation	5 000	0,19	47 004	1,80	-42 004	-89,36
Autres produits	40 443	1,54	35 194	1,35	5 249	14,91
Total	45 443	1,73	82 198	3,15	-36 755	-44,72
CHARGES						
Autres achats et charges externes	249 395	9,50	239 522	9,19	9 873	4,12
Impôts, taxes et versements assimilés	44 568	1,70	49 088	1,88	-4 521	-9,21
Salaires et Traitements	790 852	30,11	735 659	28,22	55 193	7,50
Charges sociales	238 544	9,08	179 315	6,88	59 228	33,03
Amortissements et provisions	66 992	2,55	65 938	2,53	1 054	1,60
Autres charges	1 461	0,06	13		1 448	NS
Total	1 391 810	53,00	1 269 534	48,69	122 276	9,63
RESULTAT D'EXPLOITATION	-2 292	-0,09	157 031	6,02	-159 322	-101,46
Charges financières	366	0,01	601	0,02	-235	-39,08
Résultat financier	-366	-0,01	-601	-0,02	235	-39,08
RESULTAT COURANT	-2 658	-0,10	156 429	6,00	-159 088	-101,70
Produits exceptionnels	80		297	0,01	-217	-73,02
Charges exceptionnelles	3 731	0,14	1 350	0,05	2 381	176,35
Résultat exceptionnel	-3 651	-0,14	-1 053	-0,04	-2 597	246,64
Impôts sur les bénéfices	-7 994	-0,30	43 888	1,68	-51 882	-118,21
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 685	0,06	111 488	4,28	-109 803	-98,49

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : **SAS AB RESTAURATION**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/2021** , dont le total est de **849 588 euros**
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de **1 685 euros**.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-01 du 20 avril 2018 modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014..

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 7 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 10 ans
- * Matériel de transport : 3 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 7 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.



Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

SAS AB RESTAURATION

Comptes Annuels

Règles et méthodes comptables

Les engagements correspondants ont été comptabilisés intégralement sous la forme d'une provision.

YZICO Conseil & Expertise

Voir rapport de l'expert comptable



Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

SAS AB RESTAURATION

Comptes Annuels

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La société SAS AB RESTAURATION constate que la crise sanitaire liée à l'épidémie du covid 19 n'a pas eu d'impact significatif sur son activité.

YZICO Conseil & Expertise

Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	18 920	9 460		28 380
Immobilisations Incorporelles	18 920	9 460		28 380
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage Industriels	351 703	10 758	22 684	339 777
- Installations générales, agencements aménagements divers	161 660	27 583		179 234
- Matériel de transport	10 728			10 728
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 137			16 137
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	530 218	38 341	22 684	545 875
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	9 559	5 750		15 309
Immobilisations financières	9 559	5 750		15 309
ACTIF IMMOBILISE	558 697	53 551	22 684	589 564

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	9 460	38 341	5 750	53 551
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	9 460	38 341	5 750	53 551
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service		22 684		22 684
Diminutions de l'exercice		22 684		22 684

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				11 861
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 399	7 462		11 861
Immobilisations incorporelles	4 399	7 462		
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	222 137	39 754	22 684	239 207
- Installations générales, agencements aménagements divers	67 012	19 096		86 108
- Matériel de transport	10 728			10 728
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 942	1 243		12 185
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	310 819	60 094	22 684	348 229
ACTIF IMMOBILISE	315 218	67 556	22 684	360 090

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 474 461 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	8 050		8 050
Prêts	7 259		7 259
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	345 343	345 343	
Autres	103 133	103 133	
Capital souscrit - appelé, non versé	10 676	10 676	
Charges constatées d'avance			
Total	474 461	459 152	15 309
Prêts accordés en cours d'exercice	5 750		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Divers - produits à recevoir	4 091
Total	4 091

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 200 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 200,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change	32 655	1 394	9 629		24 420
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	32 655	1 394	9 629		24 420
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		1 394			
Financières					
Exceptionnelles					

Changement de méthode pour le calcul de l'engagement retraite. La méthode de l'ANC vient se substituer à la méthode du prorata temporis.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 282 121 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	11	11		
- à plus de 1 an à l'origine	26 467	26 467		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	150 276	150 276		
Dettes fiscales et sociales	105 367	105 367		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Total	282 121	282 121		
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	26 233			

Prêt de 130 000€ consenti le 28 décembre 2017, avec l'intervention de la société France Active Garantie en qualité de co-preneur de risque, et dans le cadre du Fonds "Loi Galland"

Charges à payer

	Montant
Fourn. fact. non parvenues	14 406
Intérêts courus	11
Provision congés payés	57 916
Charges sociales congés payés	18 496
Etat autres charges payer	852
Cet	2 238
Total	93 919

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Chges constatées d'avance	10 676		
Total	10 676		



SAS AB RESTAURATION

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Comptes Annuels

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	129
<i>Interêts des emprunts</i>	129
Autres engagements donnés	129
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	



SAS AB RESTAURATION

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Comptes Annuels

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 24 420 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 24 420 euros

L'indemnité de départ en retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés en fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0.99%
- Taux de croissance des salaires : 1.50%
- Age de départ à la retraite : 64 ans (non cadres) ou 66 ans (cadres)
- Taux de rotation du personnel : 1.5% (cadres) ou 2% (non cadres)
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2014.2016

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

AB RESTAURATION-SAS

PROCES-VERBAL DU CONSEIL STRATEGIQUE

Le 13 MAI 2022

Début de séance : 14h00,

Les membres du Conseil Stratégique (CS) de la société AB RESTAURATION-SAS se sont réunis à l'EHPAD Notre-Dame du Bon Repos au 34, rue du général Leclerc à Maxéville sur convocation faite à chacun d'entre eux. Monsieur Hugues De Valonne a été malencontreusement oublié dans la liste de diffusion. Madame Adeline Fernandez se charge de le contacter et de lui faire un compte rendu du Conseil Stratégique.

Il a été établi une feuille de présence qui a été élargée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

Monsieur Didier Vadot, Président du Conseil Stratégique.

Madame Adeline Fernandez, Directrice de AB-Restauration SAS assure la fonction de secrétariat.

Madame Isabelle Chaillet, EXCO : Commissaire aux Comptes de la Société, est absente excusée.

Monsieur Frédéric Morelli, YZICO : Cabinet d'expertise comptable est présent.

Les documents listés ci-dessous sont disponibles au siège de la société.

Le Président du CS met à disposition par email à la demande à la disposition des membres du conseil :

- Les justificatifs des convocations régulières des membres du conseil stratégique,
- Une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- La feuille de présence et la liste des membres du conseil,
- L'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2021
- Le rapport de gestion de la Directrice,
- Le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Un exemplaire des statuts de la Société,

Le Président rappelle le contexte historique et juridique de la SAS depuis que l'ARS a vendu ses parts sociales. En effet, il a été nécessaire de remettre à jour les statuts juridiques, le document unique de délégations, les déclarations auprès des organismes compétents, tout en assurant la cohérence et la validation par le Conseil d'Administration de la Fondation Saint-Charles de Nancy. Le Président remercie chaque personne ayant participé à la réalisation de ce travail. Il profite de son temps de parole pour chaleureusement remercier Michel Robaux pour avoir assuré la Fonction de Président d'AB-Restauration SAS depuis de nombreuses années.

En conclusion de son intervention et afin de mieux préparer les futurs CS, il est décidé en réunion que les rapports de gestion et tous autres documents nécessaires à la bonne tenue du CS seront transmis 10 jours avant la date de réunion, concomitamment aux convocations.

Après ce petit préambule, le Président donne parole à la Directrice pour animer le conseil.

Mme Fernandez rappelle l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

1. Mise en place du conseil stratégique :
 - Constat de l'approbation des statuts de la SAS par le conseil d'administration de la Fondation Saint-Charles de Nancy,
 - Constat selon l'article 15-1 des statuts et après son accord, que le Président de la SAS est le Président de la Fondation Saint-Charles de Nancy.
2. Rapport de gestion du Président et de la Directrice.
3. Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice 2021.
4. Liste des conventions avec les établissements de la Fondation.
5. Approbation des comptes de l'exercice social clos au 31/12/2021.
6. Affectation du résultat de l'exercice.
7. Approbation de la délégation de pouvoir de la Directrice
8. Questions diverses :
 - Réflexion sur la mise en place des nouveaux contrats devant lier les établissements de la FSCN et AB-Restoration. Les contrats sont à finaliser pour la fin de l'année 2022 (Application au 1^{er} janvier 2023).
 - Réflexion sur la politique tarifaire en cours : réévaluation au 30 juin 2022.
 - Approbation de l'APS (Avant-Projet Sommaire) du projet architectural pour la reconstruction de la future cuisine centrale de la FSCN situé sur Maxéville et engagement de la procédure APD (Avant-Projet Définitif),

1. Mise en place du conseil stratégique :

Le Conseil Stratégique devient l'organe de gestion et de décision d'AB-Restoration SAS. Il se réunira au minimum 4 fois par an. Mme Fernandez agira dans la limite de la DUD qui sera validé au point 7 de ce CS.

Les documents de déclaration de la nomination du nouveau président et de la refonte des statuts auprès du tribunal de commerce ont été rédigés par le cabinet Yzico et signés ce jour par Le Président. Adeline Fernandez a la charge de transmettre les documents signés et le chèque de 115,94 € pour procéder aux formalités requises.

2. Rapport de gestion du Président et de la Directrice.

La directrice a présenté un état annuel de l'entreprise sur différents points :

- Évolutions sociales et stratégie RH,
- État des lieux et projection financière,
- Évolution des ventes,

- Évolution des coûts de matières premières, des fluides et consommables (2022, en cours d'analyse)

Hypothèses d'amélioration de la marge brute :

- **H1** : Le faible résultat, cependant équilibré démontre que les prix de vente actuels devront faire l'objet d'une réévaluation au mois de juin 2022. En fonction du résultat de l'analyse, il faudra possiblement augmenter les prix de vente de façon intermédiaire à l'ensemble des clients (Pour septembre 2022). Pour les établissements de la FSCN, une première augmentation de 5% a eu lieu en janvier 2022 et une évaluation aura peut-être lieu au 30 juin 2022, après une situation intermédiaire effectuée avec Yzico.
- **H2** : Le projet de réduire la quantité des consommables est également à mener pour 2023. En effet, pour l'activité de portage de repas à domicile, le conditionnement des repas peut être réduit. Les repas sont mis en barquettes et eux même sont allotés dans des sacs krafts. Chaque sac porte une étiquette comportant : le nom, la date, le lieu de tournée et le menu du client. C'est un service qui plait et qui n'est pas offert par la concurrence. Il est cependant coûteux. L'économie visée atteint 20 000 €/an. *[0,30 € par sac * 170 repas par jour * 365 jours par an]*
Cela demande une réorganisation de la distribution et de la livraison au sein des 2 cuisines centrales et une négociation auprès des clients ADMR. Il n'est pas écarté, la possibilité de geler les tarifs durant 1 an pour l'ADMR s'ils acceptent l'offre.

3. Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice 2021.

Le document sera transmis en annexe du PV de la réunion.

4. Liste des conventions avec les établissements de la Fondation.

La Directrice de Saveurs Maison devra systématiquement présenter toutes les conventions qui lient AB Restauration-SAS et le FSCN.

Nous allons maintenant travailler à la réécriture des contrats existants, ils devront être opérationnels le 1^{er} Janvier 2023, (Le contrat Sodexo auprès de l'EHPAD Saint-Joseph de Dôle nous permettra d'avoir une base de réflexion pour avancer sur la rédaction des futurs contrats qui lieront AB Restauration-SAS et les établissements de la FSCN).

Les révisions tarifaires se feront en fonction de la comptabilité analytique.

5. Présentation des comptes de l'exercice social clos au 31/12/2021.

La Directrice présente les comptes de 2021 établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

La provision pour indemnités de départ s'élève à 24 420 €. La baisse s'explique par l'application d'un changement de méthode et l'application de la recommandation ANC 2013-02.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires s'est élevé à 2 624 475 euros contre 2 607 930 euros lors de l'exercice précédent.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 1 280 399 euros contre 1 263 563 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres produits s'élève à 45 443 euros contre 82 198 euros pour l'exercice précédent. (Plus de subvention URSSAF Covid 19 en 2022)

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 249 394 euros contre 239 522 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 44 568 euros contre 49 088 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 790 852 euros contre 735 658 euros lors de l'exercice précédent. Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 238 444 contre 179 315 euros pour l'exercice précédent (plus d'exonération de charges covid).

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 66 992 euros contre 65 938 l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 1 461 euros contre 13 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -2 291 euros contre 157 031 euros lors de l'exercice précédent. Le résultat financier est de -366 euros. Après prise en compte :

- Du résultat exceptionnel de -3 651 euros contre -1 053 euros pour l'exercice précédent,
- D'un crédit d'impôt mécénat à hauteur de 6 028 euros et d'un produit lié au report en arrière du déficit fiscal de 1 966 €.

Le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de **1 685 euros** contre un bénéfice de **111 488 euros** au titre de l'exercice précédent.

La trésorerie qui s'élève à 112 185 euros au 31 décembre 2021 contre 255 507 euros l'exercice précédent.

6. Affectation du résultat de l'exercice.

Le conseil stratégique constate l'affectation du bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 685 € euros de la manière suivante :

- En totalité au report à nouveau, ce qui le portera à 323 047 €,

Conformément à la loi, le conseil stratégique prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

7. Approbation de la délégation de pouvoir de la Directrice

Le document unique de délégation (DUD) de la Directrice a été analysé par le service juridique du cabinet Yzico dans le but de le rendre conforme au code du travail et au code du commerce.

Pour cela, des échanges ont eu lieu entre Mr Vadot, Mr Teyssier et Mme Fernandez. Le travail commun a permis de rendre le document conforme à la réglementation et correspond à l'organisation actuelle.

Maître Jacquet, après une dernière lecture a également validé le document.

La DUD est amenée à évoluer dans le temps en fonction de la stratégie définie au Conseil Stratégique et de l'organisation de la SAS.

8. Questions diverses :

Point 1 :

Une première question est posée par Monsieur Frédéric Morelli, expert-comptable du cabinet Yzico. Elle concerne le RGPD (Règlement Général de la protection des données) :

Comment se situe la SAS dans la réglementation RGPD ?

Monsieur Teyssier explique qu'actuellement, la FSCN sous-traite la gestion des RGPD via le groupe CEGI. La question de demain est de savoir qui pilotera le système d'information (SI) de la Fondation ?

Il s'agira soit d'une sous-traitance, soit d'un recrutement spécifique à ce poste. La réflexion est en cours, mais AB-Restaurations SAS sera inclus dans la démarche entreprise par la FSCN.

Remarques : Il est important de savoir qu'aujourd'hui, les données concernant les salariés et les clients sont gérées de la manière suivante :

LES SALARIES	LES CLIENTS
• Enregistrement des éléments de paie sur le logiciel SILAE (Yzico aux normes + mot de passe individuel) • Contrats de travail dans le bureau de la directrice, puis aux archives (clefs) • Documents informatiques sur le réseau de l'EHPAD NDBR	• Dossiers administratifs dans des classeurs de l'administration (clefs) • Logiciel de commandes des repas via Adoxia (RGPD aux normes + mot de passe individuel) • Logiciel de Facturation sur le réseau de l'EHPAD NDBR (mot de passe individuel)

Point 2 :

Le projet de la reconstruction de la cuisine centrale de Maxéville avance normalement, le planning est respecté. Le coût de l'investissement cuisine est aujourd'hui estimé à 2 850 000 € HT. Le budget TDC (Toutes dépenses Confondues, intégrant : honoraires de Maître d'œuvre, Architecte, Bureau d'études et de contrôle Assurance Dommage Ouvrage) de l'opération estimé est 3 900 000 € TTC.

Des questions sont encore en réflexion, notamment celle de l'organisation interne et celle du financement.

- Où les salariés du site de Maxéville vont se garer durant les travaux ? Madame Fernandez suggère de contacter l'INSPE de LORRAINE se situant en face de l'EHPAD. Sinon, inciter aux déplacements responsables (vélo, parking protégé...etc).
- L'utilisation importante des ascenseurs de Saint Sauveur. Il y a seulement 2 ascenseurs dans l'établissement. Ceux-ci rencontrent des dysfonctionnements, mais Monsieur Teyssier précise qu'une étude est en cours afin de garantir leur fonctionnement. Un nouveau système électronique sera prochainement en test.

- La cuisine centrale devrait produire entre 2000 à 2500 repas/jour. Ces volumes devront rapidement être réalisés afin de la rentabiliser et d'atteindre le plus rapidement possible l'équilibre financier. Pour cela :
 - Madame Fernandez continue la prospection et développe la communication pour améliorer la visibilité de l'entreprise (participation à des événements, site web...).
 - La Villa St Pierre Fourier déménage à l'EHPAD La Sainte Famille dans les 4 années à venir. La fabrication des repas de VSPF sera alors fabriquée sur le site de Vandoeuvre, le surplus de production de repas pour les exports reviendra en production à Maxéville. (Environ 100 repas/jour).
 - Il faudra se poser la question d'accompagner ou non les autres cuisines des EHPAD de la FSCN.
 - Ne serait-ce pas l'outil idéal afin d'harmoniser la qualité de la restauration ?
 - Outil facilitant pour le recrutement des personnels qualifiés en restauration.
 - Nous allons nous rapprocher de l'OHS qui reconstruit aussi une cuisine centrale afin de réaliser avec eux l'acquisition des outils de production. Fin juillet 2022, la liste du matériel devra être communiquée aux architectes.

Le conseil stratégique valide ce jour le projet de construction de la cuisine centrale au niveau de l'APS (Avant-Projet Sommaire) et donne quitus à Mme Fernandez pour finaliser l'APD (Avant-Projet Détaillé) avant le 14 juillet afin de ne pas perturber l'avancement du projet.

La livraison de la cuisine centrale est actuellement toujours prévue pour le mois de décembre 2023.

Point 4 :

Le Président désire aborder en CS la rémunération de Madame Adeline Fernandez, Directrice d'AB-Restaurant SAS. Compte tenu de la charge de travail et des nouvelles responsabilités qui lui sont confiées au sein de la FSCN. Sur présentation du Président, le CS décide à l'unanimité de lui octroyer une augmentation de 500 € brut mensuel à partir du 1^{er} juin 2022 (soit un tarif horaire de 25€). Mme Fernandez accepte et signe son avenant.

Le Président précise qu'il s'agit d'un investissement qui vient reconnaître le travail et l'investissement de Mme Fernandez dans l'exercice de sa fonction depuis de nombreuses années, même si comme le précise Mme Fernandez la situation économique d'AB-Restaurant n'est pas encore complètement stabilisée.

PROJECTION

AB-Restauration vient de vivre de nombreux changements. Les objectifs et la stratégie à développer sont aujourd'hui identifiés. Ils sont présentés sous forme du synopsis ci-dessous.

Il est important de faire avancer chacun d'entre eux en même temps afin d'atteindre l'objectif principal.

Faire de Saveurs Maison l'outil de gestion du service restauration de la FSCN

Reconstruire la cuisine centrale
de Maxéville

Reprendre l'intégralité du service de
restauration des EHPAD

Augmenter la
capacité de
production

Positionnement
de la Directrice

Conformité
normes d'hygiène
et de sécurité

Centraliser
l'information

Réduire les
coûts

Démarche
qualité

Pour permettre un avancement rapide de ces projets, il a été décidé de planifier un prochain conseil stratégique avant l'été 2022 :

Prochain Conseil Stratégique d'AB-Restauration à la suite du CA de la Fondation Saint Charles de Nancy

LE MERCREDI 29 JUIN 2022 à 14h30 à la maison mère de la FSCN

L'ordre du jour est le suivant :

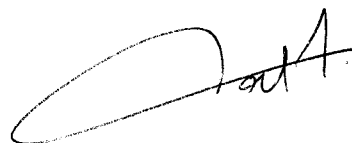
- L'APD du projet architectural de Maxéville à présenté. Un prix plus proche de la réalité doit être remis par l'architecte.
- ➔ Discussion sur le financement de l'opération.
- ➔ Listing du matériel
- Présentation de la comptabilité analytique 2021.
- Évolution des ventes au cours de l'année 2022 et situation au 30 avril 2022.
- ~~○ Évolution de l'approche commerciale : les contrats entre AB RESTAURATION et la FSCN.~~
- Transmission du Kbis à jour.

La signature du compte rendu du CS vaut quitus à la mise en place des décisions prises.

Fin de séance : 16h30

Le Président de la SAS AB-Restauration

Didier Vadot



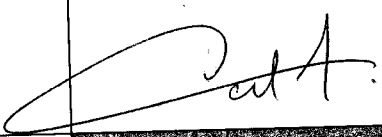


SAVEURS MAISON
le goût du service

AB RESTAURATION

CONSEIL STRATEGIQUE
Du 13 mai 2022

FEUILLE DE PRESENCE

ASSOCIE	PARTS	VOIX	SIGNATURE
La Fondation Saint Charles de Nancy 58 rue des 4 églises 54000 NANCY	1000	1000	
Totaux	1 000	1 000	

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence à laquelle sont annexés ...0..
Pouvoirs, arrêtée à..1.. associé présent ou représenté possédant ensemble100%..... droits
sociaux.

Le président,
La Fondation Saint Charles de Nancy
Représentée par Monsieur VADOT Didier

